

M. d'Humbart, qui ne voulait pas révéler à la justice les divisions intestines de sa famille, eût le courage de se pencher vers cette femme et de lui dire :

— Ma sœur, relevez-vous. La justice vient remplir une mission bien pénible pour nous, mais nécessaire. Les docteurs. . .

Il n'en pu dire davantage et fondit en larmes.

Mme de Saint-Gaudens avait compris. Elle leva sur son beau-frère ses yeux rougis par la fièvre mais secs.

Elle ne lui dit pas un mot. S'étant redressée de manière à ne pas se trouver en face de sa sœur, elle parcourut du regard l'assistance et se retira.

M. d'Humbart la suivit, bien décidé cette fois à la forcer de quitter la place. Mme de Saint-Gaudens lui évita cette peine : elle se dirigea vers la porte, se voyant suivie, elle se redressa frémissante de colère et de haine, et foudroya du regard le malheureux mari de sa sœur.

Celui-ci revint auprès des médecins, qui prenaient déjà leurs dispositions pour accomplir leur mandat.

Une table fut dressée dans le cabinet de toilette. On l'inclina le mieux qu'on put, de manière à figurer un marbre de dissection.

Le cadavre y fut porté et examiné à nouveau.

La petite plaie faite au cou par le stylet s'était refermée et ne laissait plus qu'une trace bleuâtre.

Ce n'était pas là que devaient porter les investigations des docteurs.

Avant de faire une incision, ils prièrent M. d'Humbart de se retirer : le juge et Gardel l'entraînèrent dans le salon, où il tomba évanoui sur une causeuse.

Les médecins opérèrent rapidement, avec une sûreté de main remarquable et une extraordinaire dextérité, ils ouvraient ce beau corps qui n'avait rien perdu de l'ampleur et de la grâce de ses formes.

Mais il fallait aller jusqu'au but marquée par la justice et déterminer l'heure du crime.

C'est par l'analyse de l'estomac qu'on y arrive ; l'état des aliments est un témoin irrécusable dont la médecine recueille la déposition.

Les médecins furent bientôt convaincus que Mme d'Humbart avait été assassinée quatre heures et demie environ après son déjeuner.

Il s'agissait de savoir à quelle heure avait été pris ce repas.

L'un des docteurs abandonna un instant son collègue et retourna auprès du juge.

En retirant de la pièce où le cadavre de sa femme allait être soumis à l'autopsie, M. d'Humbart avait eu une syncope, suivie d'un assoupissement produit par la fatigue, et qui durait encore.

On se garda bien de le réveiller, mieux valait, au contraire, qu'il restât dans l'ignorance. On le laissa sur le canapé du salon sous la surveillance de Gardel, et on passa dans le cabinet.

Le médecin fit verbalement un rapport sommaire de l'opération.

Léontine fut mandée.

— À quelle heure, lui demanda-t-on, avez-vous servi le déjeuner ?

— À midi, comme d'habitude.

— De quoi se composait-il ?

— De côtelettes de veau en papillotes et d'une omelette aux rognons.

— Pas de hors-d'œuvre ?

— Pardon, beurre et radis.

— Parfait, merci, mon enfant, vous pouvez vous retirer.

— La constatation est de tous points exacte reprit le médecin, quand Léontine fut partie. Mme d'Humbart avait mangé beaucoup de radis, mets très lourd ; la digestion était loin d'être terminée. Nous pouvons affirmer que le crime a été commis quatre heures ou quatre heures et demie au plus après le repas.

— Tout cela est bien grave ; dit le juge à mi-voix. La science est d'accord avec les autres données de l'information pour déterminer l'heure... entre quatre heures, quatre heures et demie et cinq heures. . .

M. d'Humbart dormait toujours. Les circonstances étaient trop graves pour qu'on respectât plus longtemps son sommeil, et on le réveilla.

En revenant à la vie réelle, il fut d'abord tout étonné et comme étourdi de voir tant d'inconnus chez lui.

Mais la mémoire lui revint aussitôt, et s'adressant au docteur :

— Oh ! mon Dieu ! . . . ma pauvre femme ! Qu'en avez-vous fait ?

— Nous avons rempli un pénible devoir, monsieur. . .

— Et ?

— La justice sait maintenant ce qu'elle devait connaître.

Et M. d'Humbart fondit en larmes.

Le juge d'instruction n'avait pas perdu un seul mouvement de M. d'Humbart.

Il avait observé son attitude, ses gestes, ses regards. Les moindres contractions de ses traits, il les avait notées.

Il était émerveillé de son sang-froid, de l'expression de sa douleur, de la précision de ses réponses, de la franchise de ses explications.

C'était à n'y rien comprendre, à désespérer de rendre évidente sa culpabilité qui semblait si bien ressortir des faits acquis à l'enquête judiciaire.

Sur un signe du juge, le médecin alla retrouver son collègue.

Ce qu'ils avaient détruit, il fallait le rétablir.

La tête de la victime n'avait pas été touchée ; à l'aide de bandes de toile, le corps fut comprimé, emmaillotté, et pour ainsi dire reconstitué.

Quand ces préparatifs furent terminés, on reporta sur le lit ce cadavre, qui n'avait plus rien de répugnant, et les médecins allèrent chercher M. d'Humbart.

Celui-ci hésitait maintenant.

— Ne craignez rien, monsieur, dit l'un d'eux ; la science sait dissimuler les ravages qu'elle est obligé de faire.

M. d'Humbart, arrivé près du lit, où elle semblait reposer, se pencha sur la tête de sa femme et la couvrit de baisers.

Se tournant vers les médecins, il leur tendit les mains, et avec l'émotion d'une véritable reconnaissance, il leur dit :

— Merci, messieurs, merci.

Ils prirent aussitôt congé de lui, ainsi que le juge et Gardel, chacun d'eux diversement impressionné des scènes qui venaient de se passer.

Le juge, lui, était très perplexe, pendant tout le temps qu'avaient duré les dernières opérations des médecins il était resté en tête-à-tête avec M. d'Humbart ; il l'avait interrogé, et pas un mot suspect, pas une hésitation ne lui avait échappé.

Une demi-heure après, un conseil était tenu de nouveau dans le cabinet du procureur impérial au sujet du crime du boulevard Malesherbes.

Le juge d'instruction, résumant son récit par une réflexion qui exprimait une hésitation et un doute, dit :